

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES EFFETS LIÉS À L'EXPLORATION ET
À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES SUR LES NAPPES
PHRÉATIQUES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE, NOTAMMENT CEUX LIÉS À
L'EXPLORATION ET À L'EXPLOITATION GAZIÈRE**

Réponses du ministère des Ressources naturelles à une question acheminée par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le 20 août 2013

Question :

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, le 19 juin dernier, il y a eu un échange entre la commission et un présentateur d'un mémoire (DM1) au sujet de puits d'exploration pratiqués par SOQUEM entre 1972 et 1974. Les puits sont indiqués dans le mémoire. La commission souhaite savoir si ces puits ont été forés dans le cadre d'un programme d'exploration minière ou pétrolière.

Réponse :

Selon l'information dont le MRN dispose actuellement, il appert que les puits dont il est question dans le mémoire DM1 ont effectivement été forés par la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) au début des années 1970 dans le cadre d'un programme d'exploration minière visant à évaluer le potentiel de production de sel aux IDLM.

Le 22 août 2013